



FORMATION PERMIS AAC

Rendez-vous pédagogiques : 8h

Mise en pratique de la réglementation en circulation : 20h

28 heures

€ 1 440 €

Ce tarif comprend :

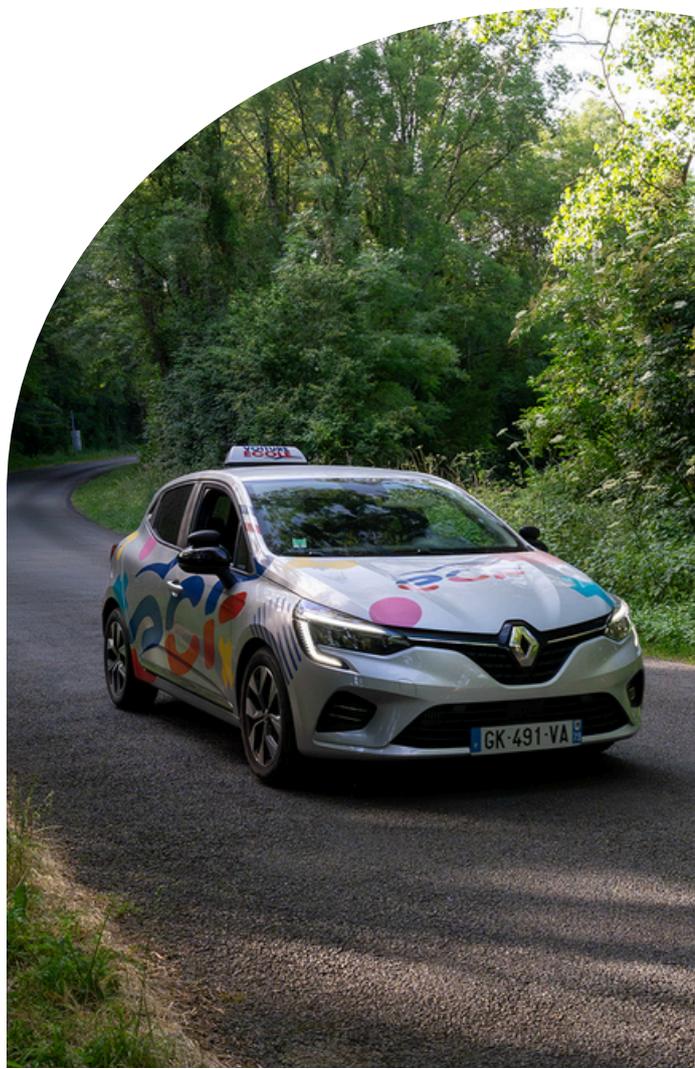
- Gestion administrative
 - Prise en charge de la démarche d'enregistrement auprès de l'ANTS
 - Pochette pédagogique personnalisée ECF :
 - Livret d'apprentissage numérique
 - Fiches d'évaluation et de suivi
 - Disque AAC
- Formation pratique :
 - Application de la réglementation
 - Formation aux différentes techniques de conduite
 - Entraînement, préparation et accompagnement à l'examen B
 - Suivi pédagogique
 - **1ère présentation à l'examen pratique**
 - Rendez-vous préalable : 2h
 - Rendez-vous pédagogiques obligatoires : 6h

Prestations complémentaires :

1. Si vous souhaitez des heures supplémentaires, celles-ci seront facturées 50€ de l'heure
2. Représentation à l'examen de conduire : 50€

Pour vous présenter à l'examen de conduire :

- Avoir au moins 17 ans
- Avoir validé le code.
- Évaluation préalable **OBLIGATOIRE** d'une heure à régler en supplément : 50€



ECF FORMATIONS 65

13 Bd du Général de Lattre de Tassigny, 65000 Tarbes

05.62.53.99.48 - contact@ecf-formations65.fr

SARL au capital de 1500€ - SIRET 80827118300010

Agrément : E1506500070 - NAF 8553Z